



Rémunération des stages de 3 mois obligatoire ?

Par **Amelie86**, le **20/03/2008** à **12:39**

Bonjour,

Je suis actuellement en stage au CNRS pour 3 mois (du 3/03/08 au 03/06/08). Aucune rémunération n'est prévu mais j'ai lu qu'elle était obligatoire quand la durée du stage était supérieure à 3 mois. Est-ce que le fait que la durée de mon stage soit juste de 3 mois me fait perdre ce droit ?

Merci d'avance